



# **Rapport d'Orientation Budgétaire 2016**

**Mars 2016**

# Introduction

La tenue d'un débat d'orientation budgétaire est une obligation pour les communes de plus de 3 500 habitants. C'est surtout un moment fort de la vie de l'équipe municipale pour :

- présenter à l'assemblée la situation financière de la commune ;
- faire un bilan de l'activité ;
- tracer les grandes lignes de l'action des années à venir ;
- donner à chaque conseiller l'occasion de s'informer et de faire valoir ses points de vue ;
- partager les contraintes et retenir des orientations.

Ce document présente ainsi les résultats des années précédentes et la situation financière des budgets communaux. Il propose aussi des hypothèses et une simulation pour la période à venir.

C'est une proposition à débattre et l'ensemble des informations qu'il contient est destiné à fournir aux conseillers municipaux des repères pour leur permettre d'aborder le débat d'orientation budgétaire avec une vue d'ensemble de la situation de la commune, ses contraintes et ses opportunités et pour prendre ensemble des orientations partagées.

Ce débat doit permettre au conseil municipal d'exprimer des orientations, en particulier sur :

- les actions et investissements à engager pour les prochaines années (volume, orientations et priorités),
- la politique de ressources humaines,
- l'évolution des taux d'imposition locaux.

# Sommaire

## **Première partie : Rétrospective**

1. Réalisation du budget principal (fonctionnement et investissement) de 2010 à 2015
2. Situation des budgets annexes
3. Situation de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2016
4. Ressources humaines
5. Fiscalité locale
6. Quelques chiffres sur l'évolution de la population
7. Le budget communal comparé à celui d'autres communes dont celles de Rennes Métropole

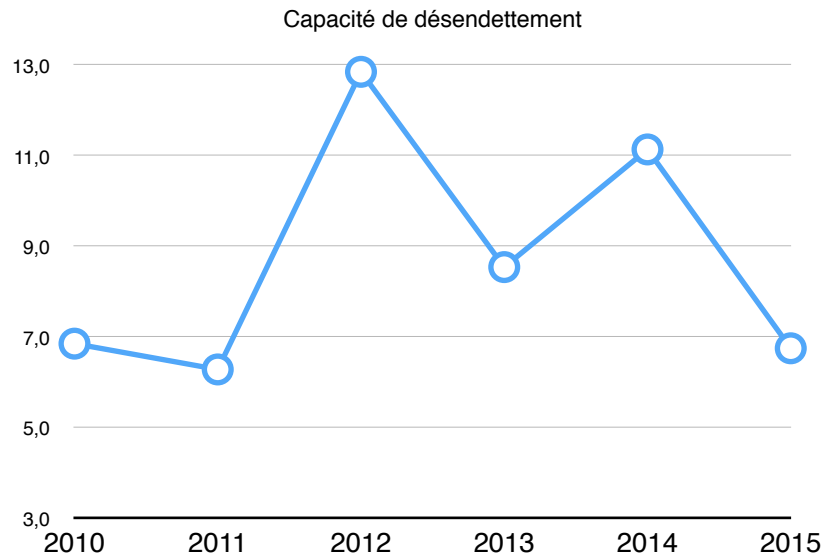
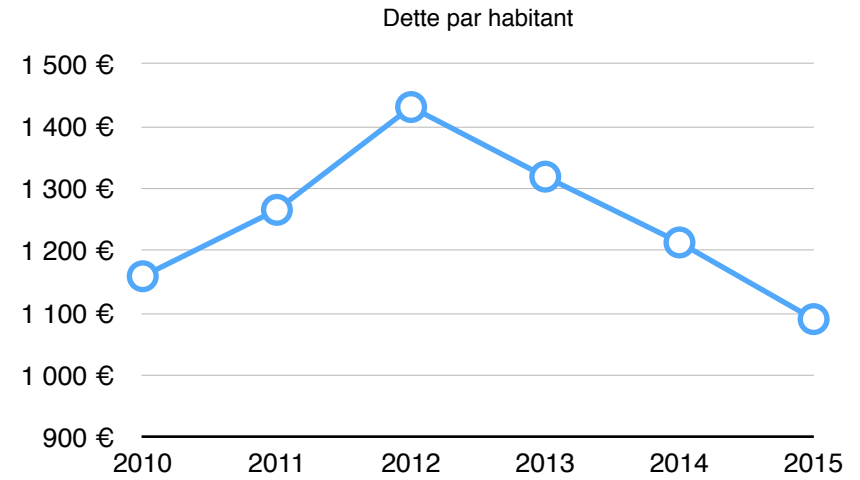
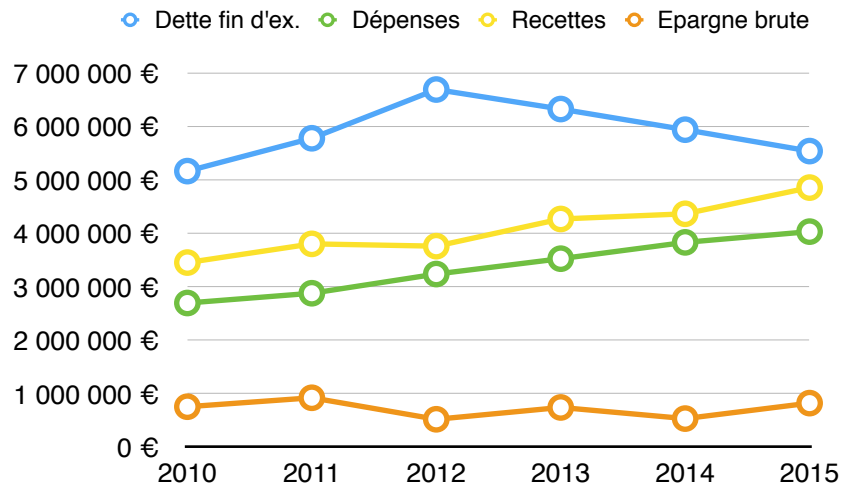
## **Deuxième partie : prospective pour financer nos projets,**

1. Contexte
2. Fiscalité locale
3. Des hypothèses chiffrées d'évolution pour la période de 2016 à 2019
4. Simulation des comptes pour la période de 2016 à 2019

# **Première partie : Rétrospective**

# 1. Réalisation du budget principal de 2010 à 2015

résultats constatés	résultats constatés	résultats constatés	résultats constatés	résultats constatés	Budget Primitif	résultats estimés		variation 2011/2010	variation 2012/2011	variation 2013/2012	variation 2014/2013	variation 2015/2014
<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2015</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>					
1 348 970	1 445 078	1 630 045	1 658 899	1 856 159	2 464 000	1 950 229	charges générales (reste)	7,12 %	12,80 %	1,77 %	11,89 %	5,07 %
1 186 453	1 222 883	1 319 177	1 557 967	1 709 252	1 916 000	1 836 047	personnel (012)	3,07 %	7,87 %	18,10 %	9,71 %	7,42 %
162 884	213 114	291 138	311 056	268 005	261 000	248 139	intérêts de la dette (66)	30,84 %	36,61 %	6,84 %	-13,84 %	-7,41 %
<b>2 698 307</b>	<b>2 881 075</b>	<b>3 240 360</b>	<b>3 527 922</b>	<b>3 833 415</b>	<b>4 641 000</b>	<b>4 034 415</b>	<b>total dépenses de fonctionnement</b>	<b>6,77 %</b>	<b>12,47 %</b>	<b>8,87 %</b>	<b>8,66 %</b>	<b>5,24 %</b>
475 545	647 644	638 545	578 306	907 801	1 233 000	1 359 473	produits de fonctionnement (reste)	36,19 %	-1,40 %	-9,43 %	56,98 %	49,75 %
1 910 656	2 091 901	2 035 184	2 601 560	2 526 980	2 475 000	2 545 012	impôts et taxes (73)	9,49 %	-2,71 %	27,83 %	-2,87 %	0,71 %
1 069 148	1 065 834	1 088 439	1 091 240	933 299	933 000	954 304	dotations (74)	-0,31 %	2,12 %	0,26 %	-14,47 %	2,25 %
<b>3 455 349</b>	<b>3 805 379</b>	<b>3 762 168</b>	<b>4 271 106</b>	<b>4 368 080</b>	<b>4 641 000</b>	<b>4 858 789</b>	<b>total recettes de fonctionnement</b>	<b>10,13 %</b>	<b>-1,14 %</b>	<b>13,53 %</b>	<b>2,27 %</b>	<b>11,23 %</b>
757 042	924 304	521 808	743 184	534 665	0	824 374	autofinancement brut					
21,9 %	24,3 %	13,9 %	17,4 %	12,2 %	0,0 %	17,0 %						
<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>		<b>2015</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>					
2 021 076	3 461 726	2 193 514	1 027 869	833 834	2 252 000	1 109 765	opérations réelles					
191 452	1 771 363	157 400	444 631	388 400		267 786	reste à réaliser					
317 667	385 000	387 742	365 682	386 351	406 000	402 931	remboursement du capital de la dette (16)					
<b>2 530 195</b>	<b>5 618 089</b>	<b>2 738 656</b>	<b>1 838 182</b>	<b>1 608 585</b>	<b>2 658 000</b>	<b>1 780 482</b>	<b>total dépenses d'investissement</b>					
306 682	1 491 313	790 201	643 255	881 232	899 697	428 119	subventions et autres produits					
					858 037	858 037	excédent reporté					
381 329	1 069 734	629 154	805 763	541 624	622 254	455 515	FC TVA, TLE, amortissements, ...					
	757 042	924 304	208 153	767 184	277 440	278 549	section de fonctionnement & op. ordre					
1 170 562	1 000 000	1 300 218	0	0	572	705	emprunt & dettes assimilées (caution)					
<b>2 530 195</b>	<b>5 618 089</b>	<b>3 643 877</b>	<b>1 657 171</b>	<b>2 190 040</b>	<b>2 658 000</b>	<b>2 020 925</b>	<b>total recettes d'investissement</b>					
<b>5 166 880</b>	<b>5 781 880</b>	<b>6 694 356</b>	<b>6 329 123</b>	<b>5 942 772</b>		<b>5 542 137</b>	<b>dette en fin d'année</b>	<b>11,90 %</b>	<b>15,78 %</b>	<b>-5,46 %</b>	<b>-6,10 %</b>	<b>-6,74 %</b>
4 458	4 570	4 680	4 800	4 900		5 086	population (réelle estimée)					
<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>		<b>2015</b>	<b>SEUILS de surveillance</b>					
0,87	0,86	0,96	0,91	0,97		0,91	(charges de fonctionnement + capital) / produits : < 1					
0,48	0,48	0,53	0,52	0,54		0,51	(charges de personnel + annuité) / produits : < 0,62					
1,50	1,52	1,78	1,48	1,36		1,14	en cours de la dette / produits : < 1,33					
6,8	6,3	12,8	8,5	11,1		6,7	années d'autofinancement pour rembourser dette : < 7					



# Commentaires

2015 voit une amélioration du résultat de la section de fonctionnement par rapport à 2014.

Cette évolution favorable a été obtenue grâce à l'effort par les services pour contenir des dépenses à caractère général (chapitre 11), à la diminution de nos frais financiers, à l'augmentation des produits de fonctionnement et du produit fiscal, à l'intégration dans le budget général de redevances issues des anciens comptes d'assainissement. Enfin, les créations de postes et embauches inscrites au budget primitif n'ont pas eu lieu aux dates prévues, été retardées, ce qui a contribué à retarder les dépenses correspondantes.

Le produit des taxes « ménage » s'est accru d'un peu plus de 90 000 € (+5 %), augmentation due uniquement aux bases fiscales (nombre de foyers) puisque les taux sont inchangés depuis 2012.

Si l'augmentation régulière de la population induit une attente supplémentaire de services, et donc une augmentation des charges de fonctionnement pour la commune, la brutale constatation par l'INSEE de l'augmentation de la population de Laillé cumulée à la montée en puissance du FPIC ont compensé la baisse de la dotation forfaitaire versée par l'Etat.

Le résultat positif de la section de fonctionnement se traduit dans les indicateurs de surveillance qui présentent tous une amélioration. En particulier, la capacité de désendettement (nombre d'années d'épargne pour rembourser la dette) retrouve un niveau tout à fait acceptable, proche de 7 années. Par ailleurs, la dette par habitant est en baisse sensible à moins de 1 100 €/h.

Ce résultat positif en section de fonctionnement est obtenu malgré la hausse du prélèvement par Rennes Métropole au titre de l'Attribution de Compensation intervenue en fin d'année 2015 dans le cadre des transferts de compétence, et de l'augmentation du prélèvement du produit fiscal au titre de la loi SRU. Le résultat va permettre d'accroître sensiblement le montant d'autofinancement consacré aux investissements.

Les investissements ont progressé en 2015. Hors remboursement du capital de la dette, et en incluant le reste à réaliser (qui sera dépensé sur 2016), les opérations réelles atteignent 1 377 000 €.

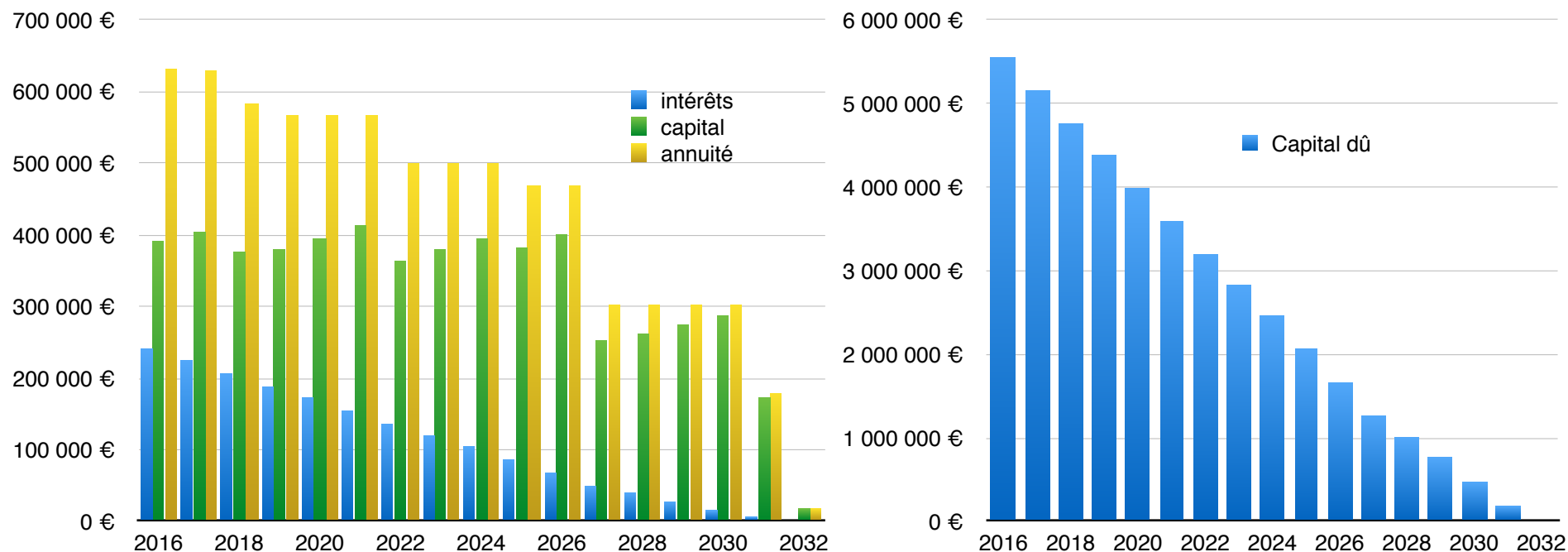
N'ayant pas fait appel à l'emprunt, le capital restant à rembourser à la fin de l'exercice 2015 baisse à 5 542 000 €.

## 2. Situation des deux budgets annexes

cellule commerciale		Installation photovoltaïque
<b>2015</b>	<b>EXPLOITATION</b>	<b>2015</b>
0,00 €	011 - charges générales	64,04 €
0,00 €	042 - opérations d'ordre	2 150,00 €
286,29 €	65 - autres charges de gestion courante	0,00 €
2 869,28 €	66 - intérêts de la dette (66)	0,00 €
<b>3 155,57 €</b>	<b>total dépenses d'exploitation</b>	<b>2 214,04 €</b>
0,00 €	042 - opérations d'ordre	2 150,00 €
0,00 €	70 - vente de produits	2 809,11 €
10 253,97 €	75 - autres produits de gestion courante	0,00 €
<b>10 253,97 €</b>	<b>total recettes d'exploitation</b>	<b>4 959,11 €</b>
<b>7 098,40 €</b>	<b>résultat brut d'exploitation</b>	<b>2 745,07 €</b>
<b>2015</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>2015</b>
6 710,62 €	16 - emprunts et dettes assimilées	0,00 €
0,00 €	040 - opérations d'ordre	2 150,00 €
<b>6 710,62 €</b>	<b>total dépenses d'investissement</b>	<b>2 150,00 €</b>
0,00 €	040 - opérations d'ordre	2 150,00 €
<b>0,00 €</b>	<b>total recettes d'investissement</b>	<b>2 150,00 €</b>
<b>-6 710,62 €</b>	<b>résultat brut d'investissement</b>	<b>0,00 €</b>
<b>387,78 €</b>	<b>résultat global</b>	<b>2 745,07 €</b>



### 3. Situation de la dette au 1<sup>er</sup> janvier 2016



Au 1er janvier 2016, la dette de la commune sur le budget communal (capital restant dû) est de 5 542 137 €. L'annuité de la dette (remboursement capital et intérêts) s'élève à 631 338 € pour 2016. Les graphiques ci-dessus se rapportent à ce seul budget.

Cette dette se compose pour 4 885 180 €, soit 88 %, d'emprunts à taux fixe variant de 2 % à 7 % et pour 657 553 €, soit 12 %, d'emprunts à taux variables basé sur l'indice Euribor 3 mois, dont le niveau était de -0,162 % au 29 janvier 2016. La marge des établissements bancaires est d'environ 2%.

Si les intérêts versés chaque année diminuent régulièrement, il convient de noter que le capital remboursé est proche de 400 000 € chaque année jusqu'en 2026.

La dette sur le budget « cellule commerciale » s'élève à 138 860 € au 1er janvier 2016. Cet emprunt est à taux variable.

## 4. Ressources humaines, situation au 1er février 2016

Service	Agents à temps plein	Agents à temps partiel	Total Equivalent temps plein	Observations
Administratif	5	2 (1,30 ETP)	6,30	1 contractuelle
Enfance-Jeunesse	5	5 (3,51 ETP)	8,51	3 contractuels
ATSEM	5	1 (0,92 ETP)	6,92	
Rest. et entretien bât.	11	7 (4,75 ETP)	15,75	
ST	12	0	12,00	1 contractuelle
Police	1	0	1,00	
Médiathèque	1	0	1,00	
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>15</b>	<b>51,48</b>	

-5 contrats aidés (3 emplois d'avenir, 1 contrat unique d'insertion, 1 apprenti BPJEPS), dont 4 à temps complet

-9 auxiliaires, dont 1 chargé de la distribution du Laillus, 4x35 h par an

Le transfert de compétences vers Rennes Métropole va entraîner le départ d'agent(s) vers Rennes Métropole au 1er janvier 2017.

## 5. Fiscalité locale

Elle évolue selon les bases (valeur locative), les taux pratiqués et le nombre de foyers.

En sept ans, les taux ont augmenté de 5,1% (FNB) à environ 6,7% (TH et FB).

Au cours de la même période, le produit total a progressé de 48,5%.

Bien que les taux n'aient pas été modifiés en 2015, le produit fiscal a augmenté de 4,95%.

		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014	Evolution 2015/2009
<b>taxe habitation</b>	<b>taux</b>	15,47%	16,09%	16,33%	16,50%	16,50%	16,50%	16,50%	0,00 %	6,66 %
	<b>produit</b>	663 602 €	728 134 €	779 475 €	851 598 €	898 000 €	967 383 €	1 027 371 €	6,20 %	54,82 %
<b>foncier bâti</b>	<b>taux</b>	17,36%	18,06%	18,33%	18,52%	18,52%	18,52%	18,52%	0,00 %	6,68 %
	<b>produit</b>	606 973 €	656 324 €	712 685 €	773 891 €	802 426 €	843 637 €	875 961 €	3,83 %	44,32 %
<b>foncier non bâti</b>	<b>taux</b>	45,45%	47,28%	47,28%	47,77%	47,77%	47,77%	47,77%	0,00 %	5,10 %
	<b>produit</b>	44 348 €	44 863 €	46 914 €	48 073 €	48 938 €	49 077 €	48 752 €	-0,66 %	9,93 %
<b>produit des 3 taxes</b>		<b>1 314 923 €</b>	<b>1 429 321 €</b>	<b>1 539 074 €</b>	<b>1 673 562 €</b>	<b>1 749 364 €</b>	<b>1 860 097 €</b>	<b>1 952 084 €</b>	4,95 %	48,46 %
<b>produit supplémentaire perçu / N-1</b>			114 398 €	109 753 €	134 488 €	75 802 €	110 733 €	91 987 €		

### A savoir :

**La taxe d'habitation** est due par toute personne, locataire ou propriétaire, disposant d'un logement au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition. Son montant découle de la valeur locative cadastrale du logement (habitation et dépendances) - définie par les services des impôts - multipliée par les taux d'imposition pratiqués par la commune et la communauté de communes (ou d'agglomération).

**Le foncier bâti** est une taxe dont doit s'acquitter le propriétaire du bien au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition. Toutes les constructions fixes au sol et à perpétuelle demeure sont imposables. Son montant représente la moitié de la valeur locative cadastrale multipliée par les taux pratiqués par la commune et le département.

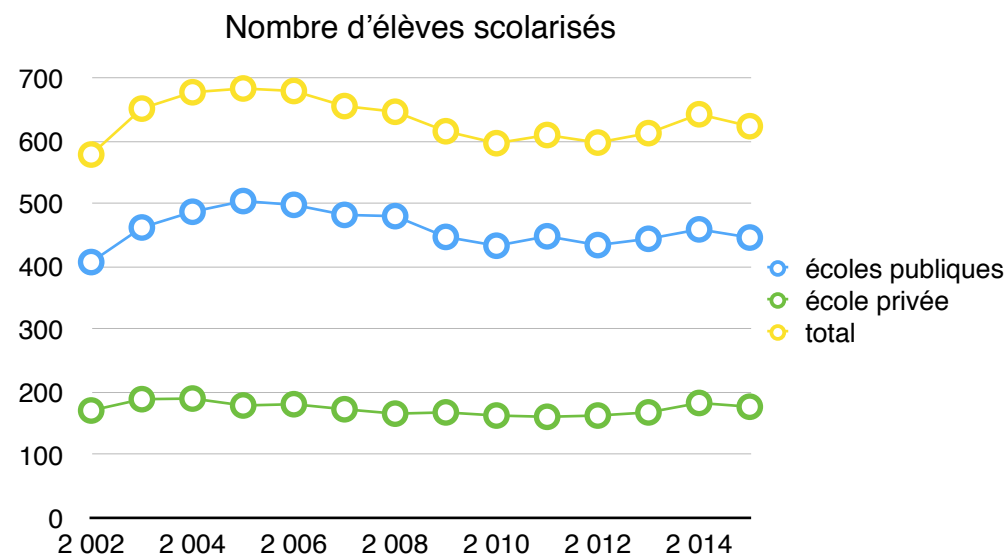
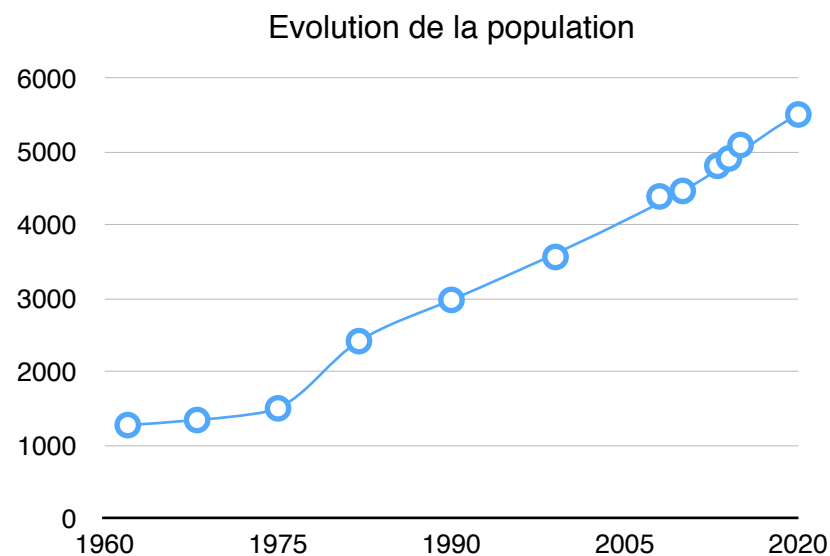
**Le foncier non bâti** est une taxe prélevée sur les propriétés non bâties, le contribuable est le propriétaire au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition. Son montant représente 80% de la valeur locative cadastrale multipliée par les taux pratiqués la commune et la communauté de communes (ou d'agglomération).

## 6. Evolution de la population

Sur une période longue, on observe une augmentation quasi-continue de la population, tout juste interrompue avant le lancement de la ZAC du Chemin Vert. Les livraisons de logements se voient immédiatement sur les effectifs des trois écoles : le nombre d'élèves scolarisés à la rentrée 2014 est remonté à 642, il a entamé une légère baisse en 2015 (623 élèves).

L'INSEE publie chaque année son estimation officielle de la population de chaque commune. De 2010 à 2014, cette estimation était, pour Laillé, en baisse et ne correspondait ni aux estimations de l'AUDIAR, ni à l'évolution constatée des produits fiscaux. Au 1er janvier 2015, la population totale légale de Laillé estimée par l'INSEE est 5084 habitants.

Les projections de l'AUDIAR, basées sur les programmes urbains envisagés, portent la population de Laillé à 5500 habitants en 2020.



# 7. Le budget communal comparé à celui d'autres communes

<b>2014</b>	<b>moyenne de la strate 3 500 à 5 000 h.</b>	<b>moyenne de la strate 5 000 à 10 000 h.</b>	<b>Laillé</b>	<b>Bourgbarré</b>	<b>Bruz</b>	<b>Chartres-de-Bretagne</b>	<b>Orgères</b>	<b>Pont-Péan</b>	<b>Bourg des Comptes</b>	<b>Goven</b>	<b>Guichen</b>
<b>population légale</b>			4 523	3 604	17 067	7 480	4 060	3 802	3 088	4 343	7 804
<b>recettes de fonctionnement / h</b>	1 023 €	1 159 €	876 €	789 €	1 000 €	1 389 €	738 €	785 €	817 €	853 €	968 €
<b>dépenses de fonctionnement / h</b>	899 €	1 035 €	816 €	715 €	916 €	1 215 €	578 €	698 €	659 €	669 €	837 €
<b>résultat brut / h</b>	124 €	124 €	60 €	74 €	84 €	175 €	160 €	86 €	158 €	183 €	131 €
<b>dette au 31 décembre / h</b>	794 €	870 €	1 316 €	474 €	1 165 €	485 €	495 €	770 €	927 €	446 €	916 €
<b>annuité / h</b>	104 €	112 €	143 €	57 €	139 €	71 €	57 €	73 €	98 €	50 €	131 €
<b>taux de taxe habitation (%)</b>	13,77	14,47	16,50	15,31	17,11	10,64	15,87	17,41	15,62	15,43	14,78
<b>taux de taxe foncier bâti (%)</b>	19,10	20,81	18,52	19,05	18,31	12,25	17,70	19,55	17,35	16,20	16,17
<b>taux de taxe foncier non bâti (%)</b>	51,54	57,56	47,77	41,14	45,16	23,24	43,01	47,46	36,70	42,72	39,01
<b>produit / h - taxe habitation</b>	179 €	187 €	214 €	152 €	243 €	131 €	180 €	195 €	175 €	148 €	199 €
<b>produit / h - taxe foncier bâti</b>	217 €	249 €	187 €	146 €	193 €	351 €	135 €	129 €	129 €	99 €	158 €
<b>produit / h - taxe foncier non bâti</b>	11 €	8 €	11 €	9 €	4 €	1 €	10 €	5 €	13 €	13 €	7 €
<b>total 3 taxes /habitant</b>	407 €	444 €	412 €	307 €	440 €	483 €	325 €	329 €	317 €	260 €	364 €

*Rappel : ces données doivent être comparées avec prudence, notamment en raison des erreurs d'estimation des populations des communes (notamment celle de Laillé).*

La population de Laillé la place à la frontière entre deux strates. Les recettes et les dépenses de fonctionnement à Laillé sont plus faibles que les moyennes de chacune de ces strates. Laillé, comme la plupart des communes voisines, présente donc **un budget « étriqué »**.

Le résultat en 2014 était peu élevé, mais il progresse en 2015, ce qui est nécessaire pour faire face à l'annuité élevée de la dette.

Le montant de la dette reste élevé à Laillé, il est cependant orienté à la baisse.

Les communes voisines ont majoritairement fait le choix, comme Laillé, de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition en 2014.

Le produit des impôts est légèrement plus élevé à Laillé que celui de la strate 3500-5000 hab., mais sensiblement moins que celui de la strate 5000-10000 hab.

Dans les communes périphériques de Rennes Métropole, la dette est en moyenne en progression de 2,9 % alors qu'elle était en baisse en 2013 (- 4,9 %). La capacité de désendettement se détériore passant de 4,8 années en 2013 à 5,2 années en moyenne dans les communes périphériques.

Concernant les comparaisons des produits des taxes « ménage », l'AUDIAR utilise le concept de « maison baladeuse » pour faciliter les comparaisons de taxes entre communes de Rennes Métropole.

Selon le tableau ci-contre, qui indique les cotisations au titre de la taxe d'habitation, pour une maison de 95 m<sup>2</sup> de surface habitable, avec 20 m<sup>2</sup> d'annexe, dans chaque commune de Rennes Métropole, les cotisations à Laillé sont très proches de la moyenne des communes de la Métropole.

Commune	Tx Com	Sans enfant Commune	Sans enfant Rennes Métrop.	2 enfants Commune	2 enfants Rennes Métrop.
Acigné	18,20	561 €	456 €	435 €	382 €
Bécherel	18,23	439 €	313 €	366 €	243 €
Betton	17,30	558 €	472 €	440 €	398 €
Bourgbarré	15,31	475 €	403 €	382 €	333 €
Brécé	19,32	513 €	345 €	411 €	274 €
Bruz	17,11	671 €	510 €	557 €	438 €
Cesson-Sévigné	11,23	455 €	526 €	363 €	454 €
Chantepie	14,51	588 €	526 €	489 €	453 €
La Chapelle-Chaussée	17,37	451 €	337 €	365 €	266 €
La Chapelle-des-Fougeretz	19,79	681 €	506 €	537 €	435 €
La Chapelle-Thouarault	16,20	492 €	395 €	399 €	324 €
Chartres-de-Bretagne	10,64	380 €	481 €	312 €	410 €
Chavagne	17,62	691 €	510 €	562 €	434 €
Chevaigné	21,08	534 €	329 €	422 €	257 €
Cintré	22,02	654 €	386 €	524 €	315 €
Clayes	19,38	515 €	345 €	406 €	274 €
Corps-Nuds	15,20	481 €	411 €	393 €	338 €
Gévezé	16,35	517 €	411 €	420 €	340 €
L'Hermitage	16,99	493 €	425 €	391 €	354 €
<b>Laillé</b>	<b>16,50</b>	<b>564 €</b>	<b>444 €</b>	<b>447 €</b>	<b>369 €</b>
Langan	15,87	382 €	313 €	307 €	243 €
Miniac-sous-Bécherel	15,00	313 €	271 €	254 €	242 €
Montgermont	13,63	552 €	526 €	457 €	453 €
Mordelles	15,80	556 €	513 €	445 €	440 €
Nouvoitou	16,73	529 €	411 €	428 €	339 €
Noyal-Châtillon-sur-Seiche	19,30	624 €	420 €	506 €	352 €
Orgères	15,87	526 €	448 €	422 €	376 €
Pacé	16,36	621 €	493 €	493 €	418 €
Parthenay-de-Bretagne	14,89	424 €	370 €	346 €	297 €
Pont-Péan	17,41	551 €	411 €	443 €	340 €
Le Rheu	19,40	786 €	526 €	649 €	452 €
Romillé	15,25	482 €	411 €	391 €	336 €
Saint-Armel	17,31	460 €	345 €	382 €	281 €
Saint-Erblon	16,96	537 €	411 €	431 €	339 €
Saint-Gilles	18,04	662 €	477 €	540 €	404 €
Saint-Grégoire	16,82	681 €	526 €	464 €	438 €
Saint-Jacques-de-la-Lande	19,97	834 €	542 €	725 €	475 €
Saint-Sulpice-la-Forêt	18,41	425 €	350 €	308 €	277 €
Thorigné-Fouillard	17,06	597 €	455 €	470 €	383 €
Le Verger	26,09	482 €	272 €	377 €	204 €
Vern-sur-Seiche	17,44	662 €	493 €	531 €	417 €
Vezein-le-Coquet	17,83	605 €	508 €	465 €	437 €
Rennes	21,99	946 €	559 €	829 €	489 €
Moyenne		<b>557 €</b>	<b>432 €</b>	<b>448 €</b>	<b>361 €</b>

Sources : Colloc Bercy, comptes des communes, comptes administratifs 2014, annuaires financiers 2013 et 2014 établis et publiés par l'AUDIAR

## **Deuxième partie : prospective pour financer nos projets**

# 1. Contexte

Certaines incertitudes évoquées les années passées persistent en 2016, en raison essentiellement des décisions de l'Etat quant aux dotations versées aux collectivités locales. D'autre part, Rennes Métropole a entamé un travail de recalcul des attributions de compensation pour les communes de l'ex Communauté de Communes de Bécherel ainsi que Laillé. Le nouveau montant de l'AC pour Laillé est inconnu à ce jour.

Les dotations versées par l'Etat et les subventions reversées aux collectivités sont en baisse depuis 2014, cette baisse va se prolonger en 2016 et 2017. L'augmentation « brutale » de la population officielle de la commune en 2015 a compensé la baisse du montant de la DGF versée en 2016, mais elle va accroître la baisse pour les deux années à venir, qui devrait être de l'ordre de 75 000 € en 2016 puis en 2017.

Au plan international et national, la croissance économique s'améliore lentement en zone euro, et en particulier en France. Pour 2015, elle a été conforme aux prévisions du gouvernement et a atteint 1,1%. A ce jour, les prévisions pour 2016 la situent entre 1,3 à 1,5 %, ce qui devrait tout juste permettre d'entamer une réduction du taux de chômage. Il convient néanmoins d'être très prudent puisque de nombreux indicateurs se contredisent mutuellement (confiance retrouvée des dirigeants, amélioration de la compétitivité des entreprises françaises vs. ralentissement des pays émergents dont la Chine, inégalités et incertitudes américaines, « Brexit », marchés des matières premières). Plusieurs organismes revoient à la baisse leurs prévisions de croissance dans toutes zones économiques du monde.

L'inflation est restée très basse en 2015, proche de 0 %, en France comme en zone Euro. Cependant, l'inflation sous-jacente qui ne prend pas en compte les prix liés aux matières premières comme le pétrole, est très légèrement supérieure à 1%. Ce niveau d'inflation quasi nulle continue de faire craindre un basculement de la zone Euro en déflation, ce qui alourdirait l'ensemble des dettes.

Les conditions d'un éventuel recours à l'emprunt en ce début d'année 2016 s'améliorent pour Laillé, qui n'a pas emprunté depuis 2012. Les taux proposés sont historiquement faibles, qu'ils soient variables (basés sur l'EURIBOR 3 mois qui est très légèrement négatif en ce début d'année) ou fixes.



## 2. Fiscalité locale

		2013	2014	2015	2016
					bases : +1%
					nombre de foyers +1%
		taux inchangés	taux inchangés	taux inchangés	taux inchangés
<b>taxe habitation</b>	<b>taux</b>	16,50 %	16,50 %	16,50 %	16,50 %
	<b>produit</b>	898 000 €	967 383 €	1 027 371 €	1 048 021 €
<b>foncier bâti</b>	<b>taux</b>	18,52 %	18,52 %	18,52 %	18,52 %
	<b>produit</b>	802 426 €	843 637 €	875 961 €	889 144 €
<b>foncier non bâti</b>	<b>taux</b>	47,77 %	47,77 %	47,77 %	47,77 %
	<b>produit</b>	48 938 €	49 077 €	48 752 €	49 240 €
<b>produit des 3 taxes</b>		1 749 364 €	1 860 097 €	1 952 084 €	1 986 405 €
<b>produit supplémentaire perçu / N-1</b>			+ 6,3 % soit 110 733 €	+ 4,95 % soit 91 987 €	1,76%, soit 34 321 €

**Pour la commune**, sans augmentation des taux, le produit perçu progresse de 34 321 €, soit 1,76 %.

Ce montant est légèrement inférieur au prix de revient moyen d'un agent communal (toutes cotisations incluses).

- l'annuité de remboursement d'un emprunt de 1 000 000 € sur 20 ans au taux fixe de 3,45 % est de 70 000 €.

Nota : Taxe d'habitation : l'évolution du nombre de foyers s'applique intégralement

Taxe sur le foncier bâti : l'évolution du nombre de foyers s'applique pour moitié (logements collectifs)

Taxe sur le foncier non bâti : l'évolution du nombre de foyers ne s'applique pas

# 3. Hypothèses chiffrées d'évolution pour 2015 à 2018

## Fonctionnement

### Dépenses

Charges générales	La municipalisation du service AEJP est prise en compte en 2016, la réduction du prélèvement au titre de l'AC en 2017, une augmentation générale de 2% en 2016 et 2017, puis 3% en 2018 et 2019.
Charges de personnels	Outre le service AEJP, plusieurs mouvements (départs et arrivées) sont prévus : <ul style="list-style-type: none"><li>en 2017 : deux départs vers Rennes Métropole (-70 000 €), prévision d'une fermeture de classe en maternelle entraînant la perte d'un poste d'ATSEM.</li></ul> Une augmentation générale de 2% est par ailleurs appliquée chaque année.
Intérêts des emprunts	Selon la dette en cours, plus un emprunt de 800 000 € fin 2017, dont le remboursement débute en 2018

### Recettes

Produits de fonctionnement	Augmentation prévue de 2% sur la période
Impôts et taxes (inclut AC et DSC)	La simulation prévoit un produit en hausse de 1,7% en 2016 et 2017, du fait du ralentissement des livraisons de logements, puis de 2,5% au-delà (pas de hausse des taux communaux)
Dotations	Réduction de 75 000 € en 2016 et 2017, maintien par la suite

## Investissement

### Dépenses

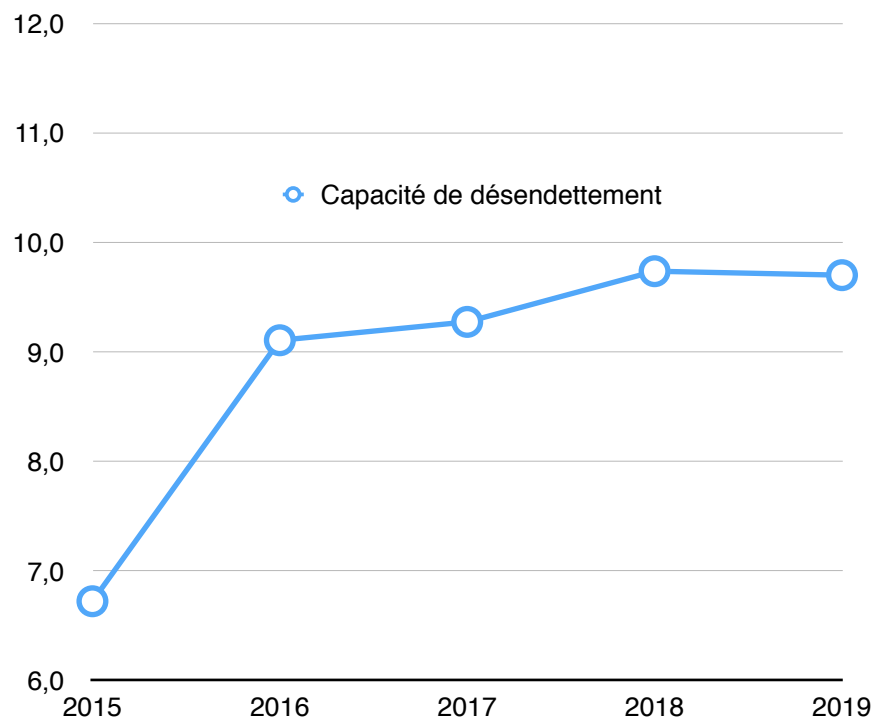
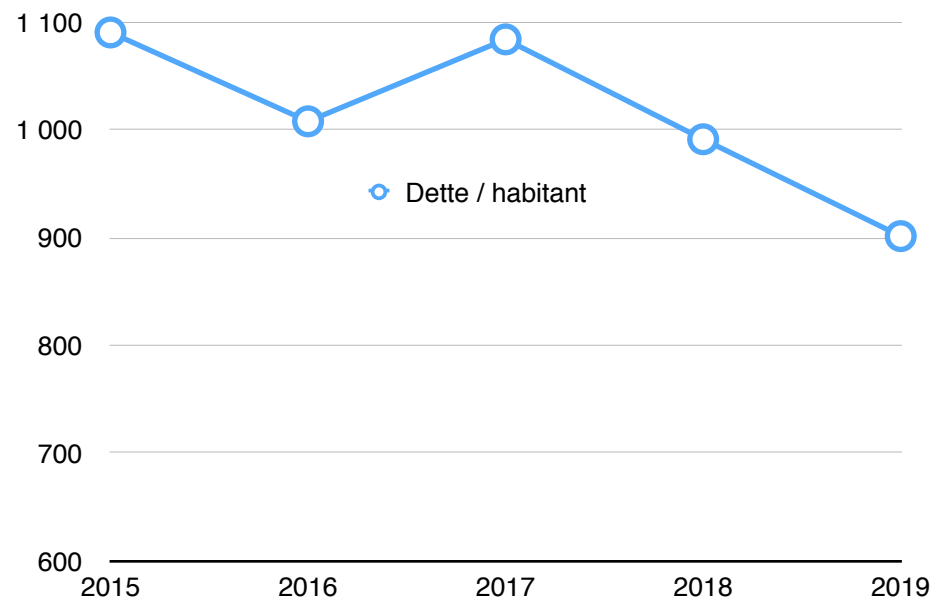
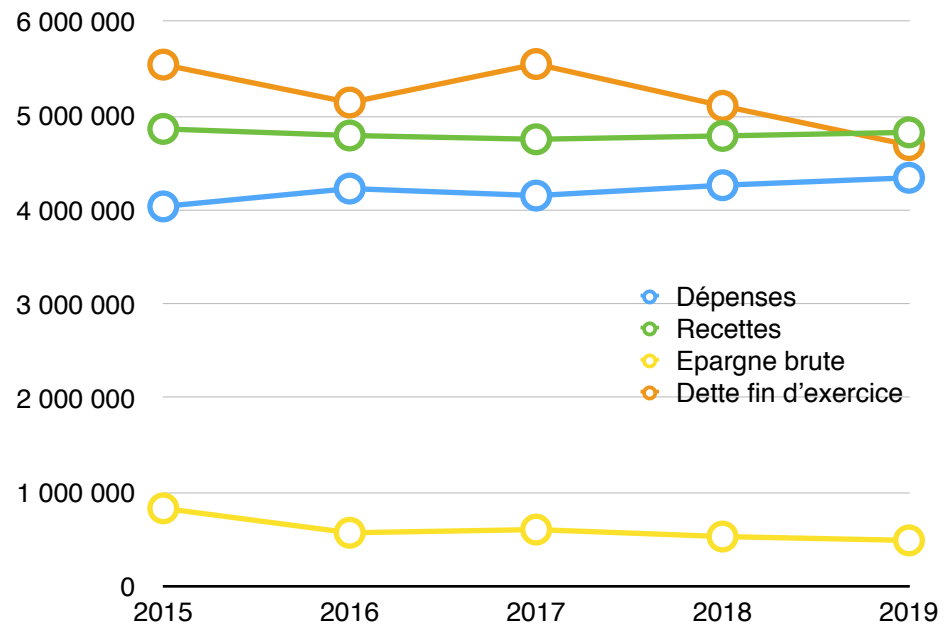
Opérations réelles	Montants consacrés aux opérations d'investissement hors remboursement du capital de la dette
Remboursement du capital	Selon la dette en cours, plus un emprunt de 800 000 € fin 2017, dont le remboursement débute en 2018

### Recettes

Subventions et autres produits	Selon les arrêtés et accords de subventions, dont les opérations sous mandat de Rennes Métropole en 2016
Reversement TVA et taxe aménagement	Selon opérations d'investissement N-2
Autofinancement	Selon le résultat de fonctionnement de l'année précédente dont est déduit le report (fonctionnement)
Emprunt	Un emprunt de 800 000 € fin 2017, dont le remboursement débute en 2018

## 4. Simulation des budgets de 2016 à 2019

	résultats constatés	Prévision	Prévision	Prévision	Prévision	variation 2016/2015	variation 2017/2016	variation 2018/2017	variation 2018/2017
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>				
charges générales (reste)	1 950 229	1 753 613	1 743 686	1 795 996	1 849 876	-10,08 %	-0,57 %	3,00 %	3,00 %
personnel (012)	1 836 047	2 230 000	2 182 800	2 226 456	2 270 985	21,46 %	-2,12 %	2,00 %	2,00 %
intérêts de la dette (66)	248 139	240 742	223 331	237 453	218 185	-2,98 %	-7,23 %	6,32 %	-8,11 %
<b>total dépenses de fonctionnement</b>	<b>4 034 415</b>	<b>4 224 355</b>	<b>4 149 817</b>	<b>4 259 905</b>	<b>4 339 046</b>	<b>4,71 %</b>	<b>-1,76 %</b>	<b>2,65 %</b>	<b>1,86 %</b>
report épargne N-1	377 163	324 374	300 000	250 000	200 000	-14,00 %	-7,51 %	-16,67 %	-20,00 %
produits de fonctionnement	982 310	1 001 956	1 021 995	1 042 435	1 063 284	2,00 %	2,00 %	2,00 %	2,00 %
impôts et taxes (73) (inclus DSC)	2 545 012	2 583 188	2 621 935	2 687 484	2 754 671	1,50 %	1,50 %	2,50 %	2,50 %
dotations (74)	954 304	879 304	804 304	804 304	804 304	-7,86 %	-8,53 %	0,00 %	0,00 %
<b>total recettes de fonctionnement</b>	<b>4 858 789</b>	<b>4 788 822</b>	<b>4 748 235</b>	<b>4 784 223</b>	<b>4 822 259</b>	<b>-1,44 %</b>	<b>-0,85 %</b>	<b>0,76 %</b>	<b>0,80 %</b>
épargne brute	824 374	564 466	598 418	524 317	483 212				
	17,0 %	11,8 %	12,6 %	11,0 %	10,0 %				
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>				
opérations réelles	1 109 765	2 390 214	1 790 000	500 000	500 000				
reste à réaliser	267 786	0	0	0	0				
remboursement du capital de la dette (16)	402 931	403 059	390 596	444 562	417 594				
<b>total dépenses d'investissement</b>	<b>1 780 482</b>	<b>2 793 273</b>	<b>2 180 596</b>	<b>944 562</b>	<b>917 594</b>				
subventions et autres produits	428 119	1 675 615	350 000	250 000	250 000				
excédent d'investissement reporté	858 037	240 443	-7 215	-406 880	-114 324				
FC TVA, TLE, amortissements, ...	455 515	370 000	366 465	638 700	508 500				
excédent de fonctionnement	278 549	500 000	264 466	348 418	324 317				
emprunt	705		800 000						
<b>total recettes d'investissement</b>	<b>2 020 925</b>	<b>2 786 058</b>	<b>1 773 716</b>	<b>830 238</b>	<b>968 493</b>				
<b>dette en fin d'année</b>	<b>5 542 137</b>	<b>5 139 078</b>	<b>5 548 482</b>	<b>5 103 920</b>	<b>4 686 326</b>	<b>-7,27 %</b>	<b>7,97 %</b>	<b>-8,01 %</b>	<b>-8,18 %</b>
<b>population (réelle estimée)</b>	<b>5 084</b>	<b>5 100</b>	<b>5 120</b>	<b>5 150</b>	<b>5 200</b>				
<b>SEUILS de surveillance</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>				
(charges de fonctionnement + capital) / produits : < 1	0,91	0,97	0,96	0,98	0,99				
(charges de personnel + annuité) / produits : < 0,62	0,51	0,60	0,59	0,61	0,60				
en cours de la dette / produits : < 1,33	1,14	1,07	1,17	1,07	0,97				
années d'autofinancement pour rembourser dette : < 7	6,7	9,1	9,3	9,7	9,7				



# Analyse

Les hypothèses prises pour construire cette simulation sont prudentes : évolution faible du produit fiscal, pas de prise en compte de travaux de Rennes Métropole de revalorisation de l'Attribution de Compensation, taux d'exécution supposé égal à « 1 »...

D'autre part, il est prévu de réduire chaque année le report de l'excédent de fonctionnement conservé dans cette section, afin d'augmenter l'autofinancement de nos investissements.

La création de nouveaux services, notamment Animation-Enfance-Jeunesse-Périscolaire, entraîne dès 2016 une augmentation des charges de personnel conséquente. Mais, dans le même temps, la charge du prestataire précédent disparaît.

Néanmoins, les charges de personnel (chapitre 012) atteignent 50% des dépenses de fonctionnement et doivent désormais être surveillées : l'indicateur « (charges de personnel + annuité) / produits » reste proche de sa valeur limite au cours des quatre années à venir.

La baisse des dotations versées par l'Etat, en 2016 puis 2017, impose de maintenir un contrôle strict des dépenses au cours des années futures pour préserver notre capacité d'épargne. Cette baisse va se traduire dès 2016 dans la capacité de désendettement qui remonte à environ 9 années malgré une nouvelle baisse de la dette.

La livraison future (2017 et au-delà) de nouveaux logements collectifs et sociaux, notamment dans le centre-bourg, doit permettre une augmentation du nombre de foyers fiscaux, donc une augmentation du produit fiscal supérieure à l'hypothèse prise ici, et une baisse du prélèvement au titre de la loi SRU.

Laillé prévoit des investissements conséquents en 2016 et 2017 (études pour la zone d'aménagement de La Touche, restructuration du restaurant scolaire, terrain de football, etc.). Il est vraisemblable, afin de reculer au maximum le recours à l'emprunt longue durée, que la ligne de trésorerie contractée en décembre 2015 sera utilisée. Les intérêts versés pour l'utilisation de la ligne de trésorerie sont variables et actuellement très faibles (liés à l'Euribor 3 mois).

La section d'investissement affiche un déficit en 2017 et 2018, partiellement couvert par un emprunt en 2017, et redevient bénéficiaire dès 2019.

Le niveau des investissements devrait baisser à partir de 2018. Cette baisse sera d'autant plus marquée que les opérations sous mandat de Rennes Métropole s'interrompent dès 2017.